

■ AULT

BOIS DE CISE. Face à la surfréquentation touristique, les riverains cherchent des solutions

Le Bois de Cise attire de plus en plus de touristes, ce qui inquiète les propriétaires des maisons de ce quartier d'Ault. Un projet de classement du site est envisagé pour protéger la zone. Mais ce classement pourrait aussi attirer plus de touristes.

Les propriétaires de maisons situées dans le Bois de Cise, ce quartier d'Ault situé dans une forêt en bord de mer, étaient réunis dimanche 25 septembre. Lors de l'assemblée générale de l'Association syndicale autorisée (ASA) du Bois de Cise, les habitants ont notamment évoqué le sujet du tourisme : les visiteurs sont de plus en plus nombreux à visiter l'endroit, au risque de le dégrader.

« Il y a quelques jours, il y a encore eu 250 motards qui ont fait le tour du quartier » rapporte une propriétaire, évoquant les nuisances sonores associées à ce type de visite. Un autre constate que de plus en plus d'associations de passionnés de voitures anciennes choisissent aussi le Bois de Cise pour des balades dominicales.

Classer le site, au risque d'attirer les touristes ?

Au Bois de Cise comme dans tous les secteurs qui disposent d'atouts touristiques, particu-

lièrement en bord de mer, la fréquentation augmente d'année en année, avec une hausse encore plus forte du nombre de visiteurs depuis la crise de la Covid. « Aujourd'hui, on ne peut plus considérer le Bois de Cise comme un petit village gaulois où les gens veulent vivre tranquillement à l'abri » constate Christophe Vallet, président de l'ASA.

Avec d'autres membres de l'association, le président souhaite lancer des démarches pour que le Bois de Cise devienne un site classé, ce qui permettrait de mieux protéger le quartier. Problème : ce classement offrirait aussi une meilleure visibilité au Bois de Cise auprès de ceux qui n'y habitent pas. « Pourquoi on ferait quelque chose pour attirer les touristes ? » interroge un propriétaire. Christophe Vallet explique lui-même avoir lu pendant ses recherches qu'« il y a une surfréquentation des sites classés qui s'accompagne d'un risque de dégradation ». Reste à savoir si un site devient surfréquenté parce qu'il est classé, ou

s'il devient classé parce qu'il est surfréquenté...

Une chose est sûre selon le président de l'ASA, « on n'est déjà pas loin de la saturation et il faut avoir une réflexion sur le tourisme et le respect du site. Aujourd'hui, il y a un changement climatique qui est évident, une hausse du tourisme côtier et une pression immobilière qui croît. Ce n'est pas une amicale de propriétaires seule qui va suffire à protéger le bois : il faut quelque chose de fort pour le protéger ».

Le maire Marcel Le Moigne, qui se dit à titre personnel favorable au classement, ajoute que des recommandations seront faites après le classement du site. « On parle de construire un parking en haut du bois, pour que les automobilistes y accèdent à pied. Peut-être que le classement nous permettrait d'avoir des aides ».

Une réunion le 19 octobre

Partagés sur la question du



À l'écart de la ville d'Ault, le quartier du Bois de Cise offre une certaine tranquillité aux habitants. Mais les touristes sont de plus en plus nombreux à vouloir découvrir le site.

classement, les propriétaires s'interrogent : « Je vois qu'il y a des avantages, mais il y a aussi des contraintes, ce serait bien d'avoir une vision globale sur ce classement » résume une habitante.

Une demande visiblement

anticipée par le bureau de l'ASA, qui a déjà prévu une réunion le mercredi 19 octobre pour présenter ce classement.

À la suite de cette présentation, une assemblée générale extraordinaire sera organisée pour voter ce classement :

une réunion qui aura valeur de référendum pour ou contre le classement du Bois de Cise. Le conseil municipal d'Ault devra également se prononcer sur ce classement.

Lucas Farcy